

CONDITIONS GENERALES

Champ d'application

Ces Conditions Générales de vente (« Conditions Générales » ou « CG ») sont applicables à l'ensemble des activités fournies par la société «MyTago GmbH» (ci-après « MyTago » ou « la société »)(CHE-387.465.207), avec siège Route de Lausanne 19, c/o Manon Favre, 1422 Grandson. MyTago exploite le site internet www.mytago.ch (ci-après le « site »).

Le site internet www.mytago.ch met en relation des Clients, ci-après « clients », et des Prestataires de services, ci-après « Prestataires ». Ces deux groupes forment les utilisateurs (ci-après « les utilisateurs ») du site internet. MyTago est une plateforme qui met en relation des clients et des Prestataires spécialisés dans le domaine de l'éducation animale.

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour but de régir les relations entre :

- MyTago, qui met en relation des clients et des Prestataires spécialisés dans le domaine de l'éducation animale, et :
- Le client, si cet internaute sollicite une mise en relation sur le Site ; ou
- Le Prestataire, si ce dernier a conclu un accord avec MyTago afin de proposer ses services sur le Site (conjointement avec MyTago, les "Parties" et chacun une "Partie").

MyTago agit comme intermédiaire entre l'utilisateur et le Prestataire. Toute mise en relation est conclue directement entre le Prestataire et le client. Ces Conditions Générales s'appliquent à toutes les mises en relation réalisées par MyTago pour le compte du Prestataire, à travers le site internet de MyTago, www.mytago.ch.

En accédant au site internet de MyTago et en l'utilisant, les utilisateurs reconnaissent être liés par les présentes Conditions Générales, qu'ils déclarent avoir lues et comprises.

MyTago se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier ces Conditions Générales en tout temps. Il appartient aux utilisateurs de les consulter régulièrement afin de se tenir informés de toute modification. Les Conditions applicables au moment de la conclusion du contrat par les utilisateurs s'appliquent, à moins qu'ils aient expressément accepté par écrit d'autres dispositions.

Modification, annulation ou remboursement de prestations

Le Prestataire est tenu de suivre la politique d'annulation et de modification de réservation établie par MyTago. Il est important pour le client de comprendre et d'accepter ces conditions avant de procéder à une réservation de service. MyTago

s'assure de l'uniformité de ces politiques pour faciliter la compréhension et l'application.

Cependant, MyTago n'exerce aucun contrôle direct sur le Prestataire et ne peut être tenu responsable en cas de différend entre le client et le Prestataire concernant une annulation ou un remboursement selon ces politiques. De plus, le Prestataire ne peut en aucun cas se retourner contre MyTago pour une annulation de la part d'un Client.

Le Prestataire a accès à une plateforme dédiée qui lui permet de gérer les modifications de réservation.

Concernant les politiques de remboursement, il convient de passer par l'outil mis en place par MyTago.

MyTago n'est pas responsable de l'annulation, de la modification ou de tout événement lié au changement d'un service par le Prestataire ou par le Client.

Toutes les demandes de modification ou d'annulation doivent être traitées directement entre le Prestataire et le Client via les outils de gestion de réservation mis à disposition par MyTago.

Le Prestataire et le Client sont seuls responsables de la gestion, de la communication et de la résolution de ces modifications ou annulations conformément aux conditions établies entre eux.

Relation entre MyTago et le Prestataire

Création de compte et Fonctionnalités pour les Prestataires

Pour pouvoir ajouter et soumettre leurs services sur la plateforme MyTago, les Prestataires doivent créer un compte.

En s'enregistrant, le Prestataire s'engage à fournir des informations exactes et complètes concernant son identité, son adresse et autres données nécessaires à l'inscription. La responsabilité personnelle des Prestataires est engagée quant à l'authenticité des informations qu'ils fournissent.

MyTago ne pourra être tenu responsable pour les informations fournies par le Prestataire, notamment en ce qui concerne l'authenticité de ses diplômes ou tout autre document officiel.

Le Prestataire est tenu d'agir de manière conforme au droit.

Une fois la vérification du compte terminée avec succès, les Prestataires pourront réclamer leur profil, le modifier et y ajouter des informations supplémentaires. Ils acceptent de mettre à jour leurs informations en cas de changements pour assurer l'exactitude des données sur leur profil.

Les Prestataires enregistrés ont accès à un compte personnalisé qui inclut notamment les fonctionnalités suivantes :

- Page de profil : Les Prestataires peuvent personnaliser leur profil en ajoutant des informations sur eux-mêmes et leur entreprise, et modifier leurs paramètres de compte.
- Messagerie : Les Prestataires peuvent communiquer avec MyTago ou avec les clients par le biais de la messagerie intégrée.
- Notifications : Les Prestataires recevront des notifications relatives à leurs services, réservations, commentaires ou autres activités sur la plateforme.
- Prise de rendez-vous en ligne : Un système de réservation en ligne est disponible 24/7, permettant aux clients de prendre rendez-vous directement. Ce système est interconnecté avec les calendriers du Prestataire, offrant une validation immédiate des rendez-vous. Toutefois, la validation finale est effectuée par le Prestataire, qui reçoit un email contenant les principales informations du client souhaitant réserver. Le Prestataire dispose alors de trois options :
 - Confirmer le rendez-vous proposé par le client.
 - Utiliser le chat pour obtenir plus d'informations avant de confirmer.
 - Refuser la proposition de rendez-vous.
- Gestion de la clientèle : Une solution complète de gestion de la clientèle est disponible, avec un tableau de bord offrant toutes les informations principales nécessaires à la gestion des clients.
- Formulaire pour l'ajout des services : Les Prestataires pourront ajouter de nouveaux services à leur portefeuille à travers un formulaire dédié. Ces services seront soumis à une revue de MyTago avant d'être publiés sur la plateforme. Tous les services proposés doivent respecter les lois en vigueur et les Prestataires doivent posséder les certifications et diplômes nécessaires pour offrir ces services.

Ce processus garantit que les Prestataires ont un contrôle total sur leur planning tout en offrant une flexibilité et une commodité accrues aux clients

-

Conclusion du Contrat

Un contrat de partenariat est conclu entre MyTago et le Prestataire.

Le Prestataire propose son service à MyTago afin que celui-ci en assure la promotion et la vente.

Le contrat est considéré comme conclu dès que le Prestataire a créé son compte sur la plateforme MyTago.

Il s'agit d'un contrat de mise à disposition de la plateforme, sans aucune garantie que le Prestataire obtiendra des clients ou des résultats. En aucun cas, MyTago ne peut être tenu responsable de l'absence de résultats.

Prix

Le Prestataire fixe le prix de vente de son service sur sa page en se basant sur ses propres critères, son expérience, son expertise ainsi que sur l'étude du marché actuel.

MyTago offre des abonnements au Prestataire. L'abonnement est sélectionné par le Prestataire lors de la création du compte Prestataire sur la plateforme MyTago ou ultérieurement.

Le Prestataire est libre de modifier le prix de son service à tout moment, en fonction de ses propres critères et de l'évolution du marché. Tout changement de prix sera directement effectué par le Prestataire sur sa page. Cependant, le Prestataire ne peut pas changer le prix des prestations déjà réservées.

Paiement

Le Prestataire autorise MyTago à percevoir sur son compte bancaire le prix de la vente par le biais du système de sécurité de paiement électronique mis en place sur le site ou par tout autre moyen mis en place par MyTago.

MyTago procède au versement du montant de la vente au Prestataire, sous déduction de :

- La commission variable facturée par MyTago lors de chaque vente, telle que précisée lors de la création du compte Prestataire, si cela est convenu entre les parties.
- La TVA, lorsqu'elle est applicable en fonction de la législation en vigueur.
- Des frais de transaction liés au système de paiement.

MyTago pourra faire conclure un service d'abonnement au Prestataire en lieu et place de la commission. Ces éléments seront réglés par un accord séparé.

Le paiement au Prestataire par MyTago sera effectué une fois que le client a procédé au paiement du service, dans un délai qui sera communiqué au Prestataire lors de la création de son compte.

Obligations de MyTago

MyTago assure au Prestataire qu'il mettra tout en œuvre pour présenter son profil et ses services de manière adéquate aux utilisateurs de la plateforme. Ceci inclut la mise en ligne de la description du profil fournie par le Prestataire, et éventuellement des photos ou autres médias associés.

MyTago s'engage à fournir une plateforme sécurisée et fiable pour la présentation des profils et la gestion des mises en relation. Cependant, MyTago n'offre pas de service de vérification des services proposés par le Prestataire et n'est donc pas responsable de leur sécurité.

Durée du contrat

Lors de la création de son compte sur la plateforme MyTago, le Prestataire accepte que son profil soit publié pour une durée indéterminée. Le Prestataire peut à tout moment retirer son profil de la plateforme.

Si le Prestataire décide de retirer son profil, il est de sa responsabilité de gérer toutes les relations et engagements en cours avec les clients. MyTago ne prend pas en charge les éventuels coûts liés à l'annulation ou au déplacement des rendez-vous ou transactions.

La relation contractuelle entre le Prestataire et MyTago peut être résiliée par écrit, par l'une ou l'autre partie, à tout moment. Toutes les obligations relatives aux transactions confirmées avant la date de résiliation restent en vigueur jusqu'à leur exécution complète.

Obligations du Prestataire

Le Prestataire garantit à MyTago et aux utilisateurs qu'il a le droit de proposer ses services sur la plateforme MyTago, et qu'il détient tous les permis, diplômes, licences et autorisations nécessaires pour le faire. Il garantit également que ses offres et services sont conformes à toutes les réglementations légales et réglementaires applicables.

Il garantit également que :

- toutes les informations concernant les services proposés ont été fidèlement communiquées à MyTago,
- les services proposés sont authentiques et non trompeurs, et
- il n'y a aucune information connue qui rendrait la description des services inexacte ou trompeuse.

Le Prestataire s'engage également à fournir ses services en respectant les normes de qualité les plus élevées possibles et à respecter toutes les normes de sécurité et de santé applicables.

Le Prestataire s'engage à ne pas solliciter, directement ou indirectement, tout client obtenu via MyTago, pour proposer des prestations en dehors de celle-ci, tant durant son inscription. Cela inclut l'interdiction spécifique de détourner les clients pour des transactions directes postérieures, suite à un premier contact établi par la Plateforme. Le Prestataire s'engage également à n'accepter aucun paiement en espèces, via Twint ou tout autre moyen en dehors de la Plateforme MyTago pour les clients qui proviennent de MyTago. En cas de non-respect, le Prestataire sera responsable des dommages envers MyTago, incluant la perte de revenus, et MyTago pourra suspendre ou résilier son compte sans préavis ni indemnité.

Modifications de l'offre

MyTago se réserve le droit d'exiger à tout moment des modifications du contenu des profils ainsi que de refuser ou supprimer des profils à tout moment sans indication de motifs. MyTago peut refuser de publier ou peut supprimer les profils non conformes aux prescriptions des présentes Conditions Générales, ainsi que les profils qui, selon sa libre appréciation, sont illicites ou violent les droits de tiers.

En outre, le Prestataire autorise MyTago à utiliser, à analyser (à des fins marketing ou non), à publier, à mettre à la disposition de tiers et à diffuser sur tout autre canaux, tels que sur les réseaux sociaux et les portails mobiles, toutes les informations de profil qu'il met en ligne sur la plateforme.

Cas de modification ou d'annulation de la réservation - Gestion de l'offre

Modification et Annulation de Réservation:

Lorsque le client contacte MyTago pour une demande de modification ou d'annulation de la réservation, MyTago informe le Prestataire. Cependant, MyTago n'est pas responsable de la gestion de cette annulation ou modification.

MyTago fournira des directives au Client et au Prestataire concernant les délais de modification ou d'annulation. De plus, des règles seront définies par le système de paiement au moment de la réservation. Il appartient au Prestataire de replanifier le rendez-vous à une date ultérieure avec le client, ou de procéder au remboursement de ce dernier, selon les conditions établies entre eux et en respectant les directives et règles fournies.

Rétractation du Prestataire

Le Prestataire accorde à MyTago le droit de publier et de promouvoir son offre de services sur la plateforme pour une période indéterminée.

Si le Prestataire souhaite retirer son offre de services avant qu'elle ne soit réservée par un client, il doit en informer MyTago par écrit.

Litige en lien avec une réservation de service

En cas de litige à la suite de la réservation d'un service, seuls le client et le Prestataire seront liés, à l'exclusion de MyTago.

Si le client souhaite faire une réclamation à la suite de la réservation d'un service, il doit informer le Prestataire dès la découverte de l'anomalie.

Si MyTago reçoit la réclamation, il s'engage à fournir au client les coordonnées de contact du Prestataire (nom, prénom, adresse postale et e-mail) pour un règlement du litige, directement entre le client et le Prestataire.

Toute implication de la société MyTago est exclue en cas de litige entre le Prestataire et le client, car le contrat de réservation du service ne lie que le client et le Prestataire.

Dispositions générales

Droits de propriété intellectuelle

Ni ces Conditions Générales ni les accords individuels qui s'y rapportent ne traitent de la cession de droits de propriété intellectuelle, à moins que cela ne soit expressément prévu.

En outre, toute réutilisation, publication ou diffusion d'informations, d'images, de textes ou de tous autres éléments que les clients reçoivent en relation avec les présentes dispositions sont exclues, à moins d'avoir été expressément autorisées par MyTago.

Les Prestataires doivent s'assurer qu'ils ne violent aucun droit de propriété intellectuelle de tiers lorsqu'ils utilisent des contenus, des images, des textes ou des éléments figuratifs, lorsqu'ils les utilisent en relation avec MyTago.

Droit à l'image

Selon le contrat conclu entre MyTago et le Prestataire, des images et vidéos promotionnelles incluant le Prestataire pourront être produites.

Dans ces cas, le Prestataire accorde par les présentes à MyTago un droit non exclusif d'utiliser, reproduire, modifier, diffuser, et communiquer son image, incluant photographies, vidéos et autres représentations visuelles, sur le site internet de MyTago, ses réseaux sociaux, et tous autres supports de communication marketing et publicitaires, sans restriction géographique, pour la durée du contrat. L'objectif principal de ces contenus est de promouvoir la plateforme MyTago elle-même.

Cette utilisation se fera sans rémunération financière, considérant que l'avantage principal pour le Prestataire réside dans l'accroissement de la visibilité par le biais de la promotion de la plateforme MyTago.

MyTago peut, à sa discrétion, taguer ou non le Prestataire dans ses activités marketing. Le Prestataire peut demander le retrait de son image pour des raisons valables, avec un préavis d'un mois, par notification écrite à MyTago, qui s'engage à effectuer ce retrait dans un délai raisonnable.

Accord de Non-Concurrence et de Confidentialité

Afin de protéger les intérêts légitimes de MyTago le Prestataire s'engage à ne pas, directement ou indirectement, participer à, développer, ou collaborer à la création de toute plateforme éducative concurrente pendant la durée de l'accord et pour une période de 12 mois après sa cessation, dans les zones géographiques suivantes : Suisse.

En cas de violation, le Prestataire reconnaît que MyTago peut demander des mesures injonctives et des dommages et intérêts.

De plus, le Prestataire s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations sensibles et exclusives auxquelles il pourrait avoir accès dans le cadre de son utilisation de la plateforme MyTago. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations sur les utilisateurs, les données de la plateforme, les stratégies commerciales, et toute autre information non publique.

Le Prestataire reconnaît que cette restriction est raisonnable et nécessaire pour protéger les intérêts légitimes de MyTago. Toute violation de cet accord de non-concurrence et de confidentialité pourra entraîner la résiliation immédiate du compte du Prestataire et des poursuites judiciaires pour faire respecter cet accord.

Responsabilité

MyTago agit comme intermédiaire entre le Prestataire et le client et ne saurait être tenu comme responsable des litiges qui pourraient survenir en lien avec la prestation d'un service ou tout autre litige qui pourrait survenir en lien avec les services proposés sur sa plateforme. Le contrat est conclu entre le client et le Prestataire.

MyTago n'assume de responsabilité que pour les dommages directs résultant du dol ou de la négligence grave de sa part.

La responsabilité de MyTago pour les dommages directs en raison de fautes légères - quel que soit le fondement juridique - est explicitement exclue, sous réserve des dispositions légales impératives en la matière.

Toute responsabilité de MyTago pour des dommages indirects ou consécutifs, quelle qu'en soit la raison juridique, est entièrement et expressément exclue.

Tout litige pouvant résulter de la prestation d'un service ne liera que le Client et le Prestataire à l'exclusion de MyTago.

Responsabilité quant à l'utilisation du site internet

L'accès à la plateforme de MyTago peut être interrompu, sans préavis, ni indemnité, sans que cela n'engage la responsabilité de MyTago. L'accès à la plateforme peut être suspendu, temporairement ou définitivement.

MyTago ne garantit pas que la plateforme soit accessible sans interruption.

MyTago pourra interrompre l'accès à la plateforme pour des raisons notamment de maintenance et en cas d'urgence. MyTago n'est tenue qu'à une obligation de moyen concernant la continuité de l'accès à la plateforme. En conséquence, MyTago exclut toute garantie, condition ou autres dispositions, et ne peut être tenu pour responsable d'un dommage quelconque résultant de ou lié à l'utilisation de la plateforme.

MyTago ne pourra pas être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse par un tiers et des conséquences éventuelles d'une réservation involontaire au nom de l'utilisateur.

En cas de force majeure, ou en cas de panne, de blocage ou de difficulté concernant le matériel informatique de MyTago, les logiciels informatiques utilisés par MyTago ou le réseau Internet, et en cas de suspension de l'accès à la plateforme, les obligations contractuelles de MyTago et du Prestataire sont suspendues.

Des liens hypertextes sur la plateforme peuvent renvoyer à d'autres sites. MyTago n'est pas responsable du contenu ou des agissements de ces sites.

Protection des données

MyTago doit traiter et utiliser les données collectées au moment de la création du compte Prestataire afin de remplir ses obligations contractuelles. MyTago prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des données conformément aux dispositions légales.

Les utilisateurs acceptent que leurs données soient enregistrées et utilisées conformément au contrat et sont conscients du fait que MyTago peut communiquer leurs données ou celles de tiers en cas d'injonctions provenant d'un tribunal ou d'une autorité.

À moins que les clients ne l'aient expressément exclu, MyTago est en droit d'utiliser leurs données pour des raisons de marketing. Les données nécessaires à l'exécution

du service peuvent être transférées aux partenaires de prestations mandatés par MyTago ainsi qu'à d'autres tiers.

Clause de Non-Responsabilité pour Traduction

Le site internet de MyTago présente une option de "traduction automatique" pour faciliter la compréhension de son contenu par des utilisateurs internationaux. Cependant, il est important de noter que cette traduction n'est pas sensible au contexte et peut ne pas convertir entièrement le texte dans le sens voulu.

MyTago n'assume aucune responsabilité pour les erreurs, omissions, ambiguïtés ou inexactitudes dans les traductions produites par ce service. En aucun cas, MyTago ne sera tenu responsable des dommages (y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs ou de réputation), des coûts, des dépenses, des pertes de profits et autres pertes de quelque nature que ce soit, découlant de ou en relation avec l'utilisation du service de traduction gratuit offert.

Les utilisateurs de la traduction automatique reconnaissent et acceptent cette clause de non-responsabilité lorsqu'ils choisissent d'utiliser la traduction automatique proposée par MyTago.

Seule la version française des présentes Conditions Générales est juridiquement contraignante. Toutes les autres versions linguistiques des Conditions Générales sont fournies pour la commodité des utilisateurs et pour faciliter la compréhension.

En cas de divergence ou de conflit entre la version française et toute autre version linguistique, la version française prévaudra et sera la version de référence pour résoudre toute ambiguïté ou différence d'interprétation.

Intégralité

Ces Conditions Générales remplacent tous accords ou dispositions antérieures. Seules les dispositions prévues par des contrats individuels qui précisent ces Conditions Générales priment sur celles-ci.

Clause Salvatrice

La validité de ces Conditions Générales ne sera pas affectée si une de ses dispositions ou une de ses annexes est ou devait être déclarée nulle. Dans ce cas, la disposition nulle ou invalide sera remplacée par une disposition valide qui se rapproche du but visé par la disposition nulle ou invalide. La même chose s'applique en cas d'éventuelle lacune contractuelle.

Agents et distributeurs

Les utilisateurs acceptent que d'éventuels distributeurs ou agents soient susceptibles de travailler indépendamment de MyTago et que de potentielles prétentions doivent donc être dirigées directement contre eux. MyTago décline toute responsabilité en cas de violations contractuelles commises par d'éventuels agents ou distributeurs.

Droit applicable / For judiciaire

Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.

Les tribunaux situés au lieu du siège de MyTago Sàrl sont compétents pour trancher tout litige opposant les parties, sauf dispositions légales impératives contraires.

MyTago est libre d'introduire une action judiciaire au siège/domicile du défendeur.

Contact

Pour toute question ou demande d'informations, le client peut envoyer un courriel à l'adresse E-Mail suivante : info@mytago.ch

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !